

Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité Ministère de la santé, de la jeunesse et des sports

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES

Service Santé-Environnement

Dossier suivi par: Dominique LOPEZ

Téléphone: 02.48.23.71.18

OBJET: CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A L'ALIMENTATION

Bourges, le 30 octobre 2007

MONSIEUR LE PRESIDENT

SIAEP DE LA MARCHE ET DU BOISCHAUT

MAIRIE

18370 CHATEAUMEILLANT

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux destinées à l'alimentation humaine de l'AEP de :S.AEP DE LA MARCHE ET DU BOISCHAUT

Date du prélèvement :

18/09/2007 à 11h30

Installation concernée

Laboratoire:

S.AEP DE LA MARCHE ET BOISCHAU

BLOC SANITAIRE

Lieu exact du prélèvement : Type d'eau prélevée:

EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

N° de prélèvement: 00032249

Commune: CHATEAUMEILLANT

Visite par: LABORATOIRE - M. THARY

Type visite: D1

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES, BOURGES

1801

Références de qualité Limites de qualité inférieure supérieure inférieure supérieure

25.00

PARAMETRES DE TERRAIN

Température de l'eau	20 °C		25,00
Chlore libre	<0,01 mg/lCl2		
ARAMETRES MICROBIOLOGIQUES			
Bact, aér, revivifiables à 22°-68h	20 n/ml		
Bact, aér, revivifiables à 36°-44h	<1 n/ml		
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/100ml		0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	<1 n/100ml		
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/100ml	0	
Escherichia coli /100ml -ME	<1 n/100ml	_ 0	
RAMETRES PHYSICO CHIMIQUES			
Aspect (0=r.a.s.,sinon =1,cf comm.)	N.M. qualit.		
Couleur (0=r.a.s.,sinon =1,cf comm.	O qualit.		

Résultats

0 qualit.		
N.M. qualit.		
N.M. qualit.		
0,21 NFU		2,00
7,9 unitépH	6,50	9,00
	200,00	1100,00
		200,00
		0,10
_	N.M. qualit. N.M. qualit.	N.M. qualit. N.M. qualit. 0,21 NFU 7,9 unitépH 6,50 269 μS/cm 200,00

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00032249)

NOTA: Limites et références de qualité selon le Code de la Santé Publique

Eau répondant aux limites de qualité relatives aux paramètres contrôlés.Il convient de maintenir une teneur en chlore libre en distribution telle que le résiduel en désinfectant soit compris entre 0,1 et 0,2 mg/l.

Destinataires:

DDASS-18 MAIRIE DE CHATEAUMEILLANT SIAEP DE LA MARCHE ET DU BOISCHAUT VEOLIA - EAU\ GENERALE DES EAUX

P. Le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales; L'Ingénieur en Chef du Génie Sanitaire

ard Montayon

Ce document doit être affiché en Mairie